

# Le Monde.fr

Article paru dans l'édition du 24.03.05

Des chaînes demandent la création d'un fonds de soutien comme pour les radios FM

Les télévisions associatives risquent d'être les oubliées des nouvelles technologies

Vendredi 11 mars, trente-cinq chaînes ont déposé un dossier en réponse à l'appel à candidatures lancé par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour attribuer les huit dernières fréquences de la télévision numérique terrestre (TNT). Parmi elles, le secteur associatif fait figure de parent pauvre. Seuls deux projets ont été déposés à l'initiative d'associations.

Au premier rang, on trouve Zaléa TV, issue de l'association éponyme. Pionnière des télévisions libres, comme il y eut les radios libres au début des années 1980, Zaléa TV s'est fait connaître en Ile-de-France par son combat, ces dernières années, pour une ouverture des ondes à des chaînes aux visées "non marchandes".

L'autre projet associatif, baptisé Proxyvision, a pour origine la Fédération nationale des vidéos de pays et des quartiers. Cette entité regroupe des associations aussi diverses que TV1000vaches, O2zone. Tv ou encore Trégor vidéo.

Les deux projets de chaînes associatives s'inscrivent dans la même démarche : "avoir accès à des réseaux grands publics" de diffusion de la télévision comme le satellite, le câble, l'hertzien, l'ADSL et maintenant la TNT, signale Antoine Dufour, trésorier de la Fédération nationale des vidéos de pays et des quartiers. Ce dernier veut propager "l'idée d'une chaîne participative" qui prône "l'interactivité". Une chaîne comme celle dont il s'occupe à Marseille, O2zone. TV, une Web TV et une télé hertzienne temporaire. Pour M. Dufour, la candidature de Proxyvision "est un acte politique" qui interroge le CSA sur "la place qu'il veut accorder aux télévisions associatives".

## DEUX APPROCHES DIVERGENTES

Mais les tenants de Proxyvision comme ceux de Zaléa TV doutent de leurs

chances d'obtenir une fréquence. Notamment faute de pouvoir "présenter les critères de viabilité financière", que réclame le CSA. "Ce qui coûte cher, ce n'est pas la production d'émissions, mais la diffusion de la chaîne", déplore Boris Perrin, président de Zaléa TV.

Pour une diffusion nationale sur la TNT, Zaléa TV ou Proxyvision devraient déboursier 5 millions d'euros. Pour régler cette note, les deux chaînes ont choisi deux approches divergentes. Zaléa TV veut intégrer l'offre payante de la TNT pour obtenir une rémunération minimale. Une manière de "participation des téléspectateurs aux frais techniques", explique Michel Fiszbin, fondateur de Zaléa TV. Proxyvision vise, elle, l'offre gratuite. Avec Zaléa TV elle réclame "la création d'un fonds de soutien comme pour les radios de la bande FM", plaide M. Dufour.

Ecartées de la TNT, les chaînes associatives "se réservent pour la télévision locale", veut croire le CSA. Reste que le calendrier de l'appel à candidatures pour des fréquences locales n'a toujours pas été fixé.

Guy Dutheil